

Lancement du Fonds mondial pour la biodiversité



© Filippo Carlot

Le Fonds-cadre mondial pour la biodiversité, dont la vocation est de « mobiliser et accélérer les investissements dans la conservation et la durabilité des espèces sauvages et des écosystèmes », vient d'être créé à l'occasion de l'assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à Vancouver (Canada). Sa mise en œuvre avait été annoncée en décembre 2022 lors de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique, à Montréal, afin d'atteindre les objectifs du nouveau cadre mondial pour la biodiversité (GBF) : 30 % des terres et océans protégés, et la même proportion restaurée, d'ici à 2030.

Au moins 20 % des ressources de ce nouveau fonds « soutiendront des initiatives dirigées par des autochtones en vue de protéger et de conserver la biodiversité. Il accordera également la priorité au soutien des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés, qui recevront plus d'un tiers de ses ressources ». Le Canada et le Royaume-Uni ont déjà annoncé leur contribution, à hauteur de 200 millions de dollars canadiens et de 10 millions de livres sterling, soit près de 147 millions d'euros.

« Nous passons de l'accord à l'action », se félicite David Cooper, secrétaire exécutif par intérim de la Convention sur la diversité biologique. « Nous avons pris un bon départ. Nous appelons maintenant les pays et d'autres sources à annoncer d'autres contributions afin que les premiers projets du nouveau fonds puissent être lancés l'année prochaine, avant la COP 16 ». Il s'agit d'une « étape décisive pour passer de l'engagement à l'action », se réjouit également Lina Barrera, vice-présidente pour la politique internationale de l'ONG Conservation International. Toutefois, si les premières contributions sont saluées, « il manque encore 40 millions de dollars pour que le fonds soit opérationnel », rappelle-t-elle.



Fanny Bénéard, journaliste
Rédactrice spécialisée